

Titre : Mesure du comportement adaptatif dans le champ du handicap intellectuel : adaptation francophone de la DABS

Auteurs : R. Tsao¹, L. von Rotz², A. Comblain³, Y. Courbois⁴, V. Des Portes⁵, A. Lacroix⁶, N. Touil⁵ & C. Straccia².

¹ Université Aix Marseille

² Université de Fribourg

³ Université de Liège

⁴ Université de Lille

⁵ CHU de Lyon

⁶ Université de Rennes

La Déclaration de Salamanque (1994) et La Convention des Droits des Personnes Handicapées de l'ONU (2006) ont accéléré le mouvement en faveur de l'éducation inclusive (EI). En France, on assiste depuis une vingtaine d'années à une volonté inclusive portée par des lois (2005, 2013, 2019) plaçant la question de l'EI au cœur des problématiques éducatives. D'après le dernier rapport Repères et références statistiques (DEPP, 2022), le nombre d'enfants en situation de handicap scolarisé en milieu ordinaire a triplé entre 2004 et 2021. En 2021, ils étaient 409 409 enfants ou adolescents à faire leur rentrée sur l'ensemble du territoire national dont 153 862 présentaient des troubles intellectuels ou cognitifs.

Selon le DSM-5, le handicap intellectuel est défini comme un « trouble qui inclut un déficit intellectuel ainsi qu'un déficit touchant le fonctionnement adaptatif dans les domaines conceptuels, sociaux et pratiques, débutant pendant la période développementale » (APA, 2013, p. 33). Relativement aux versions précédentes, le changement majeur s'observe au niveau des critères de diagnostic des différents degrés de sévérité du trouble. En effet, les degrés de gravité ne sont plus définis en fonction du QI mais selon le niveau de fonctionnement adaptatif dans les domaines conceptuels (langage, lecture, écriture, concept d'argent, ...), sociaux (habiletés interpersonnelles, estime de soi, ...) et pratiques (soins personnels, compétences domestiques, ...). Le DSM-5 offre dorénavant une typologie descriptive permettant de définir l'intensité du soutien nécessaire à l'adaptation de la personne dans son environnement. Cette approche fonctionnelle rejoint le modèle multidimensionnel du fonctionnement humain de l'AAIDD (Schalock et al., 2010) où le fonctionnement personnel d'un individu dépend de cinq facteurs (capacités intellectuelles, comportement adaptatif, participation, santé et contexte) et est médiatisé par l'offre et/ou les opportunités de soutien.

Malgré son importance croissante, le comportement adaptatif reste encore trop souvent négligé et n'est donc pas systématiquement évalué à l'aide d'instruments standardisés ou spécifiquement développés pour le diagnostic d'une DI, notamment dans les pays francophones d'Europe. Après une présentation des divers outils de mesure du comportement adaptatif, il s'agira de présenter une recherche en cours sur l'adaptation francophone de la Diagnostic Adaptive Behavior Scale (DABS) en soulignant son intérêt tant dans l'évaluation des besoins et l'accompagnement des personnes que dans des protocoles de recherche à visée participative en contexte scolaire.

Mots-clés : comportement adaptatif, déficience intellectuelle, évaluation